

ABONNEMENT.

Saumur
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 9
Poste :
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18
 Trois mois. 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste.
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 DÉCEMBRE 1884.

BULLETIN

L'élection de M. Garnier a frappé les républicains de stupeur. Dans le département le plus républicain de France, dans un arrondissement où le député qu'il s'agissait de remplacer avait recueilli plus de 7,200 suffrages, les radicaux et les opportunistes coalisés n'ont pu réunir que 5,275 bulletins de vote, tandis que M. Garnier était élu par 5,344 voix. Le candidat conservateur avait contre lui toutes les forces administratives coalisées, depuis le préfet jusqu'au garde-champêtre; il se présentait dans un arrondissement où naguère M. Mathé avait été élu sans concurrent. Et pourtant il a triomphé.

Les opportunistes s'évertuent à proclamer que la défaite des républicains doit être mise au seul compte des radicaux. C'est pousser bien loin l'art de la maladresse. Au premier tour de scrutin, leur candidat, M. Flandin, est venu mauvais troisième; et, au second tour, les voix du candidat opportuniste se sont portées sur le nom du radical M. Hervien.

L'opportunisme et le radicalisme ont été battus ensemble; ils peuvent se consoler entre eux, s'ils le peuvent.

Vous aurez remarqué que dans l'intervalle des deux tours de scrutin, le candidat des conservateurs a gagné un millier de voix, et que le chiffre des abstentions a été insignifiant. Or c'est précisément dans ce même intervalle qu'ont eu lieu la discussion sur les affaires du Tonkin. On peut donc attribuer hardiment aux instructives révélations de ces débats le principal mérite de ce revirement d'opinion manifesté avec tant d'éclat dans l'arrondissement d'Avallon.

L'effarement que nous avons observé chez les républicains dans les couloirs,

prouve qu'ils ont compris l'importance de la leçon qui vient de leur être infligée; sauront-ils en profiter? Non, car le voudraient-ils, ils ne le pourraient pas. C'est aux conservateurs, c'est aux monarchistes qu'il appartient de tirer parti du grave enseignement qui se dégage de l'élection de M. Garnier. Il faut que le réveil de l'opinion soit bien intense pour qu'il ait pu se faire sentir jusque dans ce bourg-pourri de l'anti-catholicisme où trônent en maîtres souverains les Lepère, les Paul Bert, les Guichard, les Dethou.

Il faut que le pays soit bien dégoûté de la République pour que, dans le département de l'Yonne, les candidats de l'opportunisme et du radicalisme aient été battus côte à côte.

Monarchistes, ayons confiance, achevons de nous organiser avec un redoublement d'activité et tenons-nous prêts à répondre à l'appel de la France.

La majorité républicaine des Chambres nous facilite la lutte en accordant les votes de confiance à l'homme politique le plus discrédité de France.

Qu'elle n'y touche pas et qu'elle veuille bien nous conserver M. Ferry.

Son nom nous dispense presque de ces grands efforts de propagande électorale dont les conservateurs, nous l'avons trop souvent, hélas! constaté, paraissent incapables.

Son nom résume toutes les fautes commises par le parti républicain et tous les griefs que les conservateurs ont à faire valoir, en face du pays, contre le parti et le régime républicain.

Souhaitons qu'il demeure à son poste. M. Ferry signifie: division entre les républicains, oppression des consciences, arbitraire administratif, gaspillage financier, guerres lointaines, impôts nouveaux.

Gardons-le et qu'on nous le garde; avec lui la lutte sera facile et contre lui le succès certain.

Députés, n'y touchez pas!

Chronique générale.

LA BANQUEROUTE.

Veut-on connaître la prospérité de notre commerce et ce que nous ont valu les expéditions que nos gouvernants regardaient comme indispensables, parce qu'elles devaient ouvrir des débouchés à la production nationale?

La statistique officielle publiée par le ministère du commerce accuse, pour les dix premiers mois de l'année:

Importations	3.724.644.000 fr.
Exportations	2.666.844.000
Différence	4.057.773.000 fr.

Un milliard cinquante-sept millions sept cent soixante et treize mille francs.

Si l'on considère le détail des chapitres on voit une diminution de 469,000,409 francs pour l'importation sur la même période en 1883, dont 403,503,000 pour les objets d'alimentation et 55,856,000 pour les objets fabriqués.

A l'exportation il y a également une diminution totale de 133,672,000 francs, dont 121,836,000 seulement d'objets fabriqués. Et depuis 1876 ces déficits d'exportation durent! N'avons-nous pas le droit de dire que nous courons à la banqueroute?

**

UNE IDÉE SAUGRENU

Sous ce titre, on lit dans le *Voltaire*:

« Le conseil municipal de Marseille, s'inspirant des douces fantaisies du conseil de Paris, vient de demander la suppression de la Légion d'honneur.

« Ces honorables conseillers estiment que la Légion d'honneur est « une invitation constante à la trahison politique, à la corruption des citoyens et à l'abaissement des caractères. »

« Flatteur pour les malheureux soldats qui convoitent le ruban rouge comme la suprême récompense! »

Ce qui est saugrenu, en cette occasion, c'est la réflexion du *Voltaire*.

Elle prouve d'ailleurs à quel point les républicains de notre pays ont conservé les mœurs et les préjugés monarchiques.

La Légion d'honneur est, en effet, une institution anti-démocratique, en ce qu'elle est contraire à l'égalité. Elle a été fondée par le premier Bonaparte, dans une pensée hiérarchique et pour préparer les esprits au rétablissement de la Noblesse.

Les hommes de 1793, les ancêtres-géants, dont les républicains actuels perdent de plus en plus les traditions, ne laissaient pas les actes de bravoure et de patriotisme des soldats sans récompense; on leur décernait des fusils, des sabres, des baguettes d'honneur.

Mais ils n'auraient jamais pensé à une décoration uniforme confondant les braves qui ont versé leur sang sur les champs de bataille, avec des intrigants qui ont rendu des services électoraux au ministère.

En créant la Légion d'honneur, Napoléon I^{er} songeait à fonder une classe à laquelle se superposerait sa noblesse.

Il est piquant de voir les radicaux défendre ainsi la conception impériale.

**

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE.

On lit dans le *Temps*, journal ministériel:

« Le commandant du bataillon du 441^e régiment d'infanterie, détaché au corps expéditionnaire du Tonkin, a fait parvenir récemment au colonel du 441^e une demande d'effets de rechange et, notamment, vivement sentir; le commandant priait son chef de corps d'ordonner d'urgence l'envoi de ces différents objets.

« Aux termes du règlement, le colonel du 441^e, qui tient garnison à Nice, a dû en référer au général commandant de la 17^e brigade qui habite Toulon, lequel, à son tour, a transmis la demande au général commandant la 2^e division à Nice. De là, cette malheureuse demande a été expédiée au général commandant le 45^e corps d'armée, à

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III

LA FUIITE (suite).

Sa femme essaya de le consoler et lui conseilla de se livrer lui-même à la justice :

— On va venir pour l'arrêter, lui dit-elle. Si tu le livrais toi-même, si tu allais à Daumeray, peut-être que ce serait moins grave.

— Non, dit Rouget. Je l'ai tué. On me tuera à mon tour!

— Ah! mon Dieu! s'écria la pauvre femme en sanglotant, ayez pitié de nous et de nos pauvres enfants!

— Ne pleure pas comme cela, dit Louis, dont la voix était de plus en plus dure, et qui tenait à refouler son émotion; ne pleure pas, c'est inutile.

— Pourquoi as-tu tué? Avec qui étais-tu? As-tu tiré pour le défendre? As-tu atteint les deux gendarmes?...

La pauvre femme précipitait ses questions. Elle sentait que tout était perdu, et pourtant elle cherchait une lueur d'espérance.

Mais Rouget ne lui répondit pas et se remit à manger.

Pendant quelques instants, le silence le plus profond se fit dans cette triste demeure.

On n'entendait que le vent qui mugissait lugubrement dans la forêt voisine.

Tout à coup la femme Bordier apparut sur le seuil :

— Les gendarmes! s'écria-t-elle; les gendarmes! Il y en a partout! sauvez-vous!

Rouget courut à la porte: de tous côtés, en effet, apparaissaient les tricornes.

Après le retour de Ravelle, blessé et à demi-mort, une véritable terreur s'était répandue à Daumeray et dans les environs. La funeste nouvelle avait été colportée en un instant, et la rumeur publique l'aggravait encore.

Il y avait déjà des femmes crédules qui s'en allaient disant que Rouget, de la Démonerie, avait tué sept ou huit gendarmes!

Le brigadier de Daumeray, voyant deux de ses hommes blessés très-grièvement, craignant que Rouget ne fût secouru par les autres braconniers, et pensant ainsi que l'hôte de la Démonerie, qu'il s'agissait d'arrêter, n'hésiterait pas à tirer encore sur ceux qui l'approcheraient, envoya chercher du

secours à Morannes et à Durtal.

Un courrier partit à bride abattue dans les deux directions.

Pendant ce temps, on soignait Ravelle et Pennegat, et on recueillait leurs dépositions, ainsi que celles des habitants qui avaient pu entendre les coups de fusils.

Après une heure environ, arrivèrent les renforts demandés, et l'on se mit en marche aussitôt dans la direction de Saint-Germain.

Mais toutes ces allées et venues, ces courriers au galop, ces nombreuses brigades accourant de tous côtés avaient fortement agité le pays, et des rassemblements se formaient partout.

— Il est indispensable, disait le brigadier de Durtal à celui de Daumeray, que nous arrêtions le meurtrier aujourd'hui même.

— Sans aucun doute.

— Si nous ne l'arrêtons pas, on dirait que nous laissons massacrer nos hommes sans pouvoir les défendre.

— C'est vrai, brigadier.

— Et puis, vous connaissez le pays. En ce moment, on a pitié du pauvre Ravelle et de Pennegat. Demain, si Rouget n'est pas pris, on sera pour lui et on le défendra.

— Je le crois comme vous, brigadier.

— Avez-vous pris quelques mesures pour être sûr de trouver ce Rouget?

— Non, je l'avoue.

— Vous avez eu tort.

— J'étais tellement préoccupé de la blessure de Ravelle que je n'ai pas songé à faire surveiller la Démonerie. D'ailleurs, je n'aurais trouvé personne pour se charger de cette besogne: la terreur est trop vive.

— Ce Rouget est donc bien redoutable?

— Oh! je ne le crois pas. Si j'avais été là, je vous assure...

Le brigadier se flattait. S'il avait été là, il n'aurait rien fait de mieux que n'avaient fait Ravelle et Pennegat.

— Vous croyez alors, reprit le brigadier de Durtal, qui était un vieux militaire, très-défiant et très-prudent, vous croyez que nous allons saisir Rouget?

— Je n'en doute pas; nous le trouverons chez lui.

— C'est bien. Prenons nos dispositions, nous arrivons à la Démonerie.

Les brigadiers arrêtaient leurs hommes un instant, et les divisèrent en deux colonnes; puis, au pas accéléré, ils les conduisirent à droite et à gauche de la maison de Rouget.

Les armes étaient chargées. On s'attendait à une défense opiniâtre.

Les deux brigadiers donnèrent l'exemple du courage et s'élançèrent à la porte.

Marseille, puis au ministre de la guerre, à Paris.

» M. le général Campenon a naturellement prescrit l'envoi des effets d'habillement et d'équipement que réclamait le bataillon du corps expéditionnaire : il a même fait expédier immédiatement un ordre conforme à l'état-major du 15^e corps d'armée. Seulement, la réponse, comme la demande, a suivi la voie hiérarchique : Marseille, Nice, Toulon et Nice; de telle sorte qu'elle n'est arrivée à destination que le lendemain du départ du paquebot.

» Le colonel du 111^e avait fait emballer les fournitures demandées du Tonkin. Mais l'ordre ne lui étant pas parvenu en temps utile, nos soldats attendront donc encore les souliers dont ils ont besoin, mais on aura respecté les traditions immuables de l'administration nationale.

LES JOURNAUX ALSACIENS-LORRAINS.

Le général de Manteuffel a supprimé trois journaux alsaciens-lorrains restés fidèles à la patrie française.

La *Gazette d'Alsace* apporte le texte même du rescrit du gouvernement allemand.

Il est catégorique. Le seul crime de ces trois feuilles, c'est qu'elles sont toujours catholiques et françaises.

LES PETITES-SŒURS-DES-PAUVRES.

Le *Soleil*, à propos du choléra qui a sévi, à Paris, dans l'asile de l'avenue de Breteuil, dédiait aux Petites-Sœurs-des-Pauvres un article dont nous aimons à citer ce qui suit :

« On les connaît partout à Paris et on les aime. Elles grimpent, à certaines époques de l'année, les étages des maisons, du bas jusqu'en haut, en quête d'une aumône, d'un petit secours, de quoi que ce soit, acceptant tout, contentes de tout. Souvent une petite voiture les suit, et elles y placent les restes dont on leur fait libéralement hommage, la soupe de la veille, le marc de café, les fonds de bouteilles, les légumes dont on ne veut plus, les restes de tabac pour leurs vieux fumeurs, tout leur est bon. Les dames de la halle et celles des marchés les connaissent bien, et c'est encore là qu'elles font leur meilleure provision.

» Dans leurs maisons, c'est l'abnégation même. Il n'y a pas de besogne répugnante qu'elles n'accomplissent, et cela sans espoir de récompense terrestre. Ce sont de petites mères très-dévotées, jeunes et accortées pour la plupart, qui mendent pour leurs vieux enfants, et que rien ne rebute. Il faut dire qu'elles ne sont mal reçues nulle part et qu'il leur arrive de faire recette jusque dans les faubourgs. Le Parisien est bien meilleur qu'on ne croit et que ses représentants ne le feraient croire. Il sait bien que ces pauvres filles n'ont pas d'autre ambition que celle de faire le bien, et quelque chose lui dit qu'il ne serait peut-être pas fâché de les trouver plus tard, si les circonstances, à l'heure de la vieillesse, le laissaient sans ressources, dénué de tout et battant la se-

— Il est là ! cria le brigadier de Daumeray. Nous le tenons ! Rends-toi, Rouget ; au nom de la loi, je t'arrête !

Mais Rouget s'était élancé vers la cheminée et avait saisi son fusil.

Il y eut un instant d'hésitation. Quelques gendarmes entrèrent dans la maison, derrière leurs chefs.

Rouget marchait à reculons, à petits pas, vers la porte intérieure qui s'ouvrait sur la seconde chambre.

Il tenait son fusil à deux mains, prêt à tirer ; ses yeux étaient brillants de fureur.

Les cinq ou six gendarmes entrés dans la maison étaient rangés devant lui, tenant aussi leurs fusils en main, faisant un pas en avant quand Rouget en faisait un en arrière, et guettant le moment propice pour se précipiter sur lui.

Deux ou trois mètres à peine séparaient Louis et les gendarmes.

Il se passa là quelques-unes de ces minutes qui sont longues comme des siècles.

C'était un effrayant spectacle que celui de ces hommes prêts à s'entretenir, de cette femme qui poussait des cris de terreur, et de ces deux pauvres petits enfants auxquels personne ne songeait et qui se blottissaient, comme des chats effrayés, sous le lit de leur père.

— Rends-toi ! Rends-toi, Rouget ! criait le bri-

melle à d'autres portes qui, faute de place, ne s'ouvrent pas toujours.

Et dire que ces anges de charité ne trouvent pas grâce devant la haine bête des libres-penseurs !

L'Opéra vient enfin de trouver un directeur. La chose n'a pas été facile. Depuis la mort de Vaucorbeil, le ministre des beaux-arts était à la recherche de ce merle blanc. Les candidats n'ont pas manqué aux débuts, ils étaient nombreux ; mais devant les conditions d'un cahier des charges remontant au déluge, ils déclinaient successivement l'honneur de diriger notre première scène lyrique. Enfin, l'intérim a cessé, et au lieu d'un directeur, l'Opéra va en avoir deux.

Contrairement au proverbe du Figaro de Beaumarchais, « il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint », le ministre a choisi un ancien directeur de théâtre, M. Ritt, qui s'est adjoint, pour l'aider dans son entreprise, M. Gailhard, l'excellent artiste de l'Opéra.

M. Ritt est un homme de théâtre ; après avoir débuté sur les planches, il dirigea plusieurs scènes, entre autres l'Ambigu, la Porte-Saint-Martin et l'Opéra-Comique ; il est donc du métier.

M. Gailhard est universellement connu ; nous n'avons pas à faire l'éloge de cet artiste, mais nous devons ajouter que, comme directeur, il a fait ses preuves en montant d'une manière très-satisfaisante les *Amants de Vérone*, du marquis d'Ivry. M. Gailhard constitue l'élément jeune de la direction, il y apportera l'énergie et la hardiesse. M. Ritt, qui a soixante ans, y joindra son expérience et son talent d'administrateur.

Samedi, MM. Ritt et Gailhard ont versé de leurs deniers :

1^o 400,000 francs à la Caisse des dépôts et consignations.

2^o 500,000 francs comme fonds de roulement, bien que le cahier des charges ne leur en imposât que quatre cent mille.

AFFAIRES DE CHINE.

On télégraphie de Hong-Kong au *Times*, en date du 30 novembre :

« Les Français ont essayé, le 14 novembre, de déloger un détachement chinois d'une hauteur que celui-ci occupait dans le voisinage de Kelung ; mais ils ont été repoussés et ont dû se retirer laissant 20 morts sur le terrain. Le 16, ils ont attaqué de nouveau la même position dans le but de recueillir les cadavres qui n'avaient pas été décapités.

» Les vapeurs et les jonques forcent maintenant le blocus, la flotte étant insuffisante. Quatre navires français sont ici en réserve.

» On dit qu'une épidémie sévit à bord des vaisseaux.

Sans doute, il faut se méfier des dépêches anglaises, toujours surfaites, et à bon droit. Celle-ci, toutefois, est connue depuis deux

gadier de Daumeray.

Celui de Durtal était plus calme :

— Attention ! attention ! disait-il.

Tout à coup, il bondit avec une force surprenante pour un homme de son âge. Les gendarmes s'élançèrent après lui.

Mais Rouget était plus agile qu'eux tous. Le brigadier de Durtal ne saisit que la porte de la boulangerie. Il y eut un instant de tumulte. Louis en profita. Il sauta par une petite fenêtre qui donnait sur le jardin.

Les gendarmes le poursuivirent par le même chemin.

Un d'eux crut devoir tirer un coup de feu. On dit même qu'il y eut deux coups de tirés. Ceux qui déchargèrent ainsi leurs armes déclarèrent plus tard qu'ils n'avaient voulu qu'effrayer Rouget, mais qu'ils ne l'avaient pas visé.

Rouget passa entre deux gendarmes et s'élança dans son jardin vers l'est. Ce jardin était entouré d'une haie touffue, extrêmement élevée, formant une barrière qui paraissait infranchissable. De ce côté, étaient aussi des barges de foin et de bois.

— En avant ! en avant ! criaient les brigadiers. Nous le tenons, il est cerné.

Et comme un des hommes mettait encore son arme en joue :

— Ne tirez pas, cria tout en courant le brigadier de Durtal, saisissez-le !

jours. Si elle est exacte, comment se fait-il que le gouvernement n'ait pas encore voulu avouer la vérité ? Si, comme nous l'espérons, elle est fautive, pourquoi le gouvernement ne la fait-il pas démentir ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 décembre.

Les rentes se tiennent ; il faut remarquer une amélioration sensible sur les valeurs et les chemins. La liquidation mensuelle se termine dans des conditions très-avantageuses pour les acheteurs : le 3 0/0 s'inscrit à 79.22 1/2, l'amortissable à 80.75, le 4 1/2 à 108.70.

La Banque de France reste à 5,160 fr. ; le Crédit Foncier est soutenu à 1,312.50. Le bilan du 31 octobre vient d'être publié. Les bénéfices bruts de ce mois sont de 1,970,070 fr., en regard des dépenses d'administration montant à 294,007 fr. Déduction faite de l'ensemble de ces dépenses, les produits nets réalisés dans les dix premiers mois de l'exercice ressortent à un chiffre supérieur de 194,878 fr. à celui des bénéfices correspondant de 1883.

Les Obligations Foncières et Communales sont recherchées, les Communales nouvelles restent à 442.50.

On traite la Banque de Paris à 720, la Banque d'Escompte à 522.50, la Société Générale à 452.50. La souscription qui doit avoir lieu le 4 décembre prochain aux fonds grecs donne une nouvelle impulsion, notamment à l'emprunt 1881.

La nouvelle souscription porte sur 340,000 obligations 500 fr. 5 0/0 émises à 346.50, rapportant 25 fr. d'intérêt, jouissance 1^{er} janvier 1885.

Le Suez est à 1,907.50, les recettes d'hier n'ont été que de 30,000 fr.

Les valeurs internationales sont fermes : la Banque Ottomane à 606.25, le Turc à 8.67 1/2, l'Égypte à 321.25, l'Italien à 98.45, les Méridionaux à 670.

Les chemins de fer français sont demandés : le Nord à 1,665, le Lyon à 1,250, l'Orléans à 1,325, le Midi à 1,180, l'Est à 770, l'Ouest à 835.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Nous rappelons que la première soirée de la Musique municipale, dont nous avons publié le programme, aura lieu aujourd'hui mercredi, à huit heures, avec le concours de M^{lle} Rita Lelong, de M. Gorin, l'habile flûte solo de l'orchestre du Grand-Théâtre et de l'Association artistique d'Angers, et de notre compatriote M. Marliac, chanteur comique, ex-musicien au 32^e de ligne.

ENCORE M. BURY

On lit dans le *Patriote de l'Ouest* :

« Il est intéressant de relever à l'*Officiel* les votes de nos députés dans les divers scrutins qui ont signalé la discussion des crédits : la démocratie républicaine de Maine-et-Loire sera pleinement édifiée sur l'altitude de M. Bury, député de Saumur.

» Deux votes ont eu lieu sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture d'un crédit pour le service du Tonkin. Ont voté pour : MM. Benoist et Maillé. Ont voté contre : MM. de Maillé, de la Bourdonnaye, de Terves, de Soland et Bury.

Puis, d'après l'acte d'accusation, il adressa un suprême appel à Rouget :

— Rends-toi librement, Rouget, et jette ton fusil !

Mais, au même instant, Rouget bondit comme un tigre. Cet homme avait véritablement des jarrets d'acier. Il sembla voler au-dessus de la haie. Les gendarmes s'arrêtèrent stupéfaits.

Le brigadier de Daumeray resta bouche bée :

— Rends-toi, Roug... !

— Impossible de passer, dirent les gendarmes, qui cherchaient à tourner la haie.

En sautant, Rouget avait laissé tomber son fusil et son chapeau.

— Prenez le fusil, dit le brigadier de Durtal, et partons à sa poursuite.

Puis, s'adressant à son camarade, il ajouta ces paroles, qui, plus tard, semblèrent prophétiques :

— Écoutez bien ce que je vais vous dire, brigadier. Cet homme-là est un homme extraordinaire, et s'il ne se rend pas, vous ne le prendrez jamais !

Le brigadier de Daumeray, tout décontenancé, ne répondit pas, et la troupe entière se dispersa.

Quelques minutes après, la maison était redevenue silencieuse. Louise et ses enfants se rendirent chez un voisin, en pleurant.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

» M. Bury, avec toute la droite (sauf M. Freppel), refusait les crédits nécessaires au parachèvement de notre œuvre et au maintien de notre prestige en Orient.

» Sur l'ordre du jour pur et simple, M. Bury s'est joint encore à MM. de Maillé, de la Bourdonnaye, de Terves et de Soland.

» Or, M. Bury a voté pour sur la première partie de l'amendement Spuller demandant l'exécution du traité de Tien-Tsin !

» Ce qui revient à dire — si l'*Officiel* ne se trompe pas — que M. Bury accepte le but à atteindre, mais refuse les moyens d'y arriver.

» Nous avouons ne pas comprendre la profondeur mystérieuse d'une telle politique, et ceux-là nous excuseront qui entendront le mot profondeur dans le sens de creux.

» M. Bury est libre de joindre sa voix à celle des ennemis déclarés de la République dans toutes les questions où la stabilité gouvernementale et l'honneur du drapeau sont en jeu. En de semblables occurrences, l'attitude de l'honorable député de Saumur ne relève que de la presse démocratique et des électeurs républicains de Maine-et-Loire. M. Bury a le droit de se soucier aussi peu de l'une que des autres.

» Mais il est important pour tout le monde que M. Bury sache bien ce qu'il veut et que les votes de M. Bury ne soient pas, à quelques minutes d'intervalle, en contradiction avec les votes de M. Bury. Ce cas-là semblerait réclamer des soins d'une nature particulière et une douce sollicitude de tous les instants. — JOANNE-MAGDELAINE.

Le *Journal de Maine-et-Loire* dit, à propos des derniers scrutins :

« Nous remarquons que M. Bury se moque comme d'une guigne des blâmes et des menaces réitérés du *Patriote de l'Ouest* ; le député de Saumur continue de voter contre le ministère.

» En cela M. Bury est plus conséquent avec lui-même que le *Patriote*. Ce journal qui avait lâché Ferry, au moment où son ministère était ébranlé, se range de nouveau sous ses drapeaux maintenant que M. Ferry est consolidé par la Chambre.

» On dit que pour éviter d'être mordu par un chien, il faut toujours se tenir du côté de la queue. Le *Patriote*, lui, se tient toujours du côté du manche, avec le plus fort, et cogne à l'aise sur le plus faible sans crainte d'être cogné. C'est très-malin.

Sous ce titre : « PAPA BURY », l'*Anjou* s'exprime en ces termes :

« Le père Charlemagne a du chagrin.

» Son vieux camarade, le docteur Bury, de Saumur, est pris à partie par le *Patriote*, d'une façon qui me fait passer un frisson dans le dos !

» Juste ciel, si mon ami Bury allait ne pas être reporté sur la liste républicaine de Maine-et-Loire !...

» Voilà qui serait un coup !

» Perdre Bury, Seigneur ! c'est la fin de tout.

» Mais vraiment le *Patriote* est bien en colère.

» Écoutez cela :

(Ici les principaux paragraphes de l'article du *Patriote*.)

» C'est raide !

» Mon pauvre ami Bury, il n'y a plus qu'une chose à faire : rendons notre tablier et revenons à notre clientèle.

» C'est le conseil de votre vieil ami.

» CHARLEMAGNE.

UN DÉPUTÉ SANS PRESTIGE.

Depuis quelques jours, il se fait, autour de notre député Bury, un bruit qu'il n'était pas accoutumé à entendre. Ses votes ont, paraît-il, effrayé les républicains de Maine-et-Loire et leur porte-voix, le *Patriote de l'Ouest*.

Depuis plusieurs jours, en effet, ce journal tombe à bras raccourcis sur M. Bury, qui vote (ô horreur !) contre le ministère.

Pourquoi faire remarquer ces votes depuis quelques jours seulement ? M. Bury a parfois voté avec la droite et l'extrême gauche, et le *Patriote*, s'il n'applaudissait pas notre député, le laissait au moins tranquille.

Est-ce qu'il n'y aurait pas d'autres raisons dans ce lâchage opportuniste ? Les bruits répandus depuis longtemps à Saumur seraient-ils la réalité ?

Pauvre M. Bury! nous tremblons pour vous : votre prestige baisse, baisse beaucoup, en même temps que s'amointrit votre popularité.

On dit donc qu'aux prochaines élections, M. Allain-Targé, notre compatriote, député opportuniste à Paris, ne voudra pas se représenter devant ses électeurs, la perspective d'une veste ne lui souriant pas du tout; c'est alors qu'il aurait songé, sollicité par ses amis, à se porter dans le Saumurois, son pays natal.

Il y a bien une petite difficulté; mais on s'apprête à la tourner. Le Patriote a déjà sonné la charge, et bientôt nous allons voir, paraît-il, le gros du bataillon suivre son chef de file.

Pauvre M. Bury!...
Comme tout s'enchaîne ici-bas!

Il faut dès lors, dans notre ville de Saumur, une plume autorisée pour tomber le député gêneur et élever au pinacle le député gêné. Vite — rien n'arrête l'opportunisme — une place de receveur municipal est à prendre, et... la plume autorisée (III) est prête à se sacrifier de nouveau pour la grande cause de la démocratie.

Ah! Messieurs les réactionnaires, vous n'avez qu'à bien vous tenir maintenant. — Quant à vous, républicains gêneurs, consciencieux ou sans prestige, rentrez sous terre, et place aux farceurs et aux audacieux!

ECOLE DE CAVALERIE. — M. Henry Fournier, médecin-major de 1^{re} classe à l'hôpital de la Charité, à Lyon, a été désigné pour l'emploi de médecin chef à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur.

Aux termes d'une décision du ministre de la guerre, en date du 15 novembre 1884, la commission de classement des vétérinaires militaires se réunira au ministère de la guerre demain jeudi 4 décembre.

Le président de cette commission est M. le général de division Thornton, inspecteur général permanent des remontes, président de la commission d'hygiène hippique.

Par décision du ministre des postes et télégraphes, la création d'un bureau télégraphique municipal est autorisée aux Trois-Moutiers (Vienne).

VIHIERS. — Les électeurs du canton de Vihiers (Maine-et-Loire) sont convoqués pour le dimanche 21 décembre, afin d'élire leur représentant au Conseil général.

MONTREUIL-BELLAY. — Lundi dernier, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Charles Guérin, cultivateur à Montreuil-Bellay. Après quelques instants de travail, le feu était complètement éteint. Les pertes s'élevaient à 265 fr. environ, couvertes par une assurance.

ANGERS.

Enfant brûlée vive. — Le 29 novembre, dans une maison de la rue de Normandie, entre dix et onze heures du matin, deux enfants, âgés, l'un de trois ans, et l'autre (une fillette) de vingt mois, jouaient en l'absence de leur mère, M^{me} Lamy.

Le feu auquel les enfants touchaient probablement se communiqua à des feuilles sèches qui se trouvaient là, et gagna aussi les vêtements de la plus jeune des enfants. Horriblement brûlée, cette pauvre petite fut portée tout de suite à l'hôpital où elle a expiré le même jour, à trois heures de l'après-midi.

Les personnes venues au secours en entendant des cris ont pu arrêter à temps le commencement d'incendie. (J. de M.-et-L.)

Le journal la Satire, qui marche sur les traces de la Bavarde, feuille heureusement disparue, était cité samedi devant le tribunal correctionnel d'Angers, sur l'assignation de M. le docteur Guignard, qui se plaint d'avoir été diffamé dans un portrait à la plume, publié dans le numéro de la Satire du 9 novembre.

Le gérant de ce journal, malade à l'hôpital de Versailles, demandait au tribunal de remettre l'affaire à huitaine. Le tribunal, après un moment d'hésitation, accorda cette remise. A ce moment, M. Launay prononça les paroles suivantes: « C'est heureux, tas de canailles! » assez haut pour être entendu de plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait M. Glatigny, commissaire de police à Angers.

Le commissaire de police fit part aussitôt au président du tribunal de ce qu'il venait d'entendre et nomma les personnes voisines comme lui de M. Launay.

M. le président fit immédiatement arrêter M. Launay, et remettre assignation aux témoins désignés par le commissaire de police.

M. Launay prétendit que ses paroles s'adressaient, non aux membres du Tribunal, mais bien aux employés de la poste, qu'il accusait de détournement de correspondance à son adresse. Mais ne pouvant établir qu'il avait échangé une conversation avec quelqu'un à ce sujet, et les témoins ayant été entendus, le tribunal a condamné M. Launay à deux années de prison.

M. Launay passe à tort ou à raison pour être, à Angers, le rédacteur de la Satire, journal qui s'imprime à Tours dans une imprimerie appartenant à M. Wilson.

AGRESSION SUR LA ROUTE DE VOUVRAY.

Une agression a eu lieu dimanche sur la route de Vouvray, au lieu dit le Pâtis.

Un sieur X..., qui cheminait tranquillement vers Tours, fut accosté par deux individus qui se précipitèrent sur lui et voulurent le rouer de coups.

X..., qui est vigoureux, riposta vaillamment et se défendit avec la canne qu'il tenait à la main.

En présence de cette attitude énergique, les agresseurs s'esquivèrent sans mot dire.

Ce lieu semble être depuis quelque temps le rendez-vous des détresseurs.

Il y a quelques jours, dit le Journal d'Indre-et-Loire, nous annoncions, avec un de nos confrères, qu'une femme avait été attaquée dans ce même endroit.

L'an dernier, un fait analogue s'y produisit.

Il est temps que cet état de choses finisse.

La sécurité de nos routes nationales et départementales dépend du zèle que déploiera l'autorité en poursuivant les auteurs de ces méfaits.

NANTES.

Le Président de la République vient de commuer la peine du soldat Quesnel, du 44^e de ligne, condamné à mort par le conseil de guerre du 41^e corps d'armée.

Quesnel subira la peine de dix ans de travaux publics.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 1^{er} décembre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 13 75 à 14 75	8 » à 9 50	
Saumur, 15 » » »	8 75 » »	
Baugé, 15 » 16 50	9 » » »	
Segré, 15 » » »	8 75 » »	
Beaupréau, 15 » » »	» » » »	
Montfaucon, 15 » » »	8 50 » »	
Montrevault, 14 50 » »	8 50 » »	
Chemillé, 15 » » »	8 » 8 75	
Champtoceaux, 15 » » »	9 » » »	
St-Flor.-le-Vieil, 15 » » »	8 » 9 »	
Vihiers, 14 50 » »	8 » 8 50	
Brissac, 15 » » »	7 50 8 »	
Chalonnnes, 15 » » »	9 » » »	
Doué, 15 » 15 75	8 » 8 25	

A Nantes, blés américains, de 20 50 à 20 75 les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 15 25 à 15 75 les 80 kilos.

Nous recommandons le Sagou de l'Inde, qu'on trouve à L'ÉPICERIE CENTRALE, comme le meilleur des potages; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix, potage le paquet de 500 grammes pour 30 0,60 c.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Théâtre de Saumur

COMPAGNIE PARISIENNE
Tournées Artistiques & Littéraires (14^e année)
A. GODFRIN, directeur. — H. DE LANGLAY, administrateur.

JEUDI 4 décembre,

Par autorisation spéciale des auteurs
UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
Donnée par

M^{lle} Jane Lepage, du Gymnase. — M^{me} Duchesne, du Gymnase. — M^{lle} Judith Lévy, du Vaudeville. — M^{lle} Marthe Pallès, des Variétés. — M^{lle} Berthe Aubray, des Bouffes. — M. A. Munié, du Palais-Royal. — M. A. Georges, du Vaudeville. — M. Rosambeau, de la Porte-Saint-Martin. — M. Duchesne, du Gymnase. — M. Valaire, du Palais-Royal. — M. Brunel, de la Gaîté. — M. Renaud, de l'Odéon.

LE GRAND SUCCÈS DU VAUDEVILLE

LA FLAMBOYANTE

Comédie nouvelle en 3 actes, de MM. Paul Ferrier, Félix Cohen et Albin Valabrègue.

On commencera par :

La Lettre anonyme

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. Félix Cohen.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

SUCCÈS TOUJOURS CHOISSANT

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, PRÈS LE SQUARE

LE SCAPHANDRE

Pour la pêche du corail, des perles et des éponges et les travaux sous-marins

SPECTACLE DES PLUS CURIEUX

Tous les soirs, de huit à dix heures.

Dimanche, jeudi et samedi, à 3 heures après midi, séances spéciales pour les enfants et les collèges.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884.

Un gros lot de 500,000 francs.

1 gros lot de 100,000 fr. 1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr. 25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr. 80 lots de 500 fr.

AU TOTAL 106 LOTS FORMANT 770,000 francs, payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage.

Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. — On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Académie de Médecine de Paris

OREZZA

Eau Minérale Acidule Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le Traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

— Vous aimez les Français, dis-je à sir Rimsell, comme il s'interrompait au beau milieu de sa bouillade, à laquelle je ne compris quelque chose que plus tard, mais que j'ai retenue comme si je l'avais entendue hier.

— Aimer les Français! je les hais, jeune homme! je hais tous les peuples! reprit-il, ils font autant de mal aux gouvernements que les gouvernements s'amuse à leur en faire.

— Vous ne haïssez toujours pas les Anglais?

— Je ne hais pas les Anglais? Ah! perdu si! Qu'ont-ils de si supérieur aux Français, qui me commande de leur épargner le dégoût que je voue à la peste et à la famine? Leur égoïsme, leur cupidité? Chers compatriotes, mon scapell s'est promené de votre âme à votre cœur, le moindre repli de vos consciences fouillées s'est déroulé sous l'aigle, l'éclair a jailli!... Grand peuple que le peuple anglais!... Ce n'est pas lui, fou de Français, qui répandra son sang et dépensera son or pour la bête honneur de délivrer l'opprimé du joug d'un tyran ou succomber avec lui en allié loyal et fidèle. Il est prudent, l'Anglais! il se fait l'ami du plus fort... Il est glorieux de ses annales, l'Anglais! la victoire favorise ses armes, parce qu'il a su attendre

patiemment que son adversaire, qui luttait seul contre l'Europe coalisée, fût épuisé par cent lauriers cueillis sur cent peuples demi-abattus à ses pieds, pour fondre, brave léopard, sur ce Samson, et soutenu par trente mille étrangers (de sa propre main il n'avait pu venir à bout de ce lasse acculé), disperser les débris des conquérants du monde, enlever la dernière palme aux héros!... Après Waterloo, la Crimée. Après la Crimée, la Cochinchine, partout victorieux, seuls vainqueurs!

« ... Vani, vidi, vici! quels pauvres adversaires que ces Français, ces Russes et ces Chinois!... »

« Ah! elle est triomphante l'histoire d'Angleterre. Hourrah pour l'Anglais! Bertrand qui croque d'un coup de dent les marrons retirés du feu par Raten. Voici l'Anglais! il a le génie de la guerre, le génie mercantile, le génie de la diplomatie et le génie de la gratitude. Remémorez-vous, Français légers, ricana sir Rimsell, ce que nous vous devons de marrons, puis comptez sur notre abstention reconnaissante, quand les ennemis que vous vous serez faits pour nous vous attaqueront... Si nous bougieons la palte!... pas si niais!... nous célébrerons les louanges de celui qui vous terrassera... ce sera bien assez généreux d'effiler du linge pour vos blessés et d'ouvrir des souscriptions pour vous tendre un pain, lorsque vous n'aurez peut-être plus la force de le manger... C'est un grand peuple que le peu-

ple anglais! Qu'en dites-vous? jeune homme, fit sir Rimsell brusquement. Et sans écouter ma réponse... Je divague, dit-il, parlons sérieusement. Me jurez-vous l'enfant naufragé l'original du portrait que l'agent m'a mis sous les yeux?

— Je vous le jure, Monsieur.

— Racontez-moi les événements, je veux tenir les détails de votre bouche.

Je les lui racontai.

— Belle trouvaille! murmura-t-il, me voilà du même coup oncle et tuteur, car cette Marielle est bien vraisemblablement la fille de ma demi-sœur Nélia, blonde demoiselle aux joues roses qui s'éprit d'une espèce d'Italien, secrétaire d'ambassade, du nom de Ferruchi, comte de Més, lequel grattait de la guitare et chantait d'amoureux canzones au clair de la lune. Je hais les Italiens, je hais les guitares, je hais les canzones. Ma sœur les adorant, l'épousa.

« Marielle naquit l'année suivante. L'ambassadeur, rappelé à la cour d'Italie, quitta l'Angleterre.

« Sa femme ne put l'accompagner; sa petite fille étant tombée gravement malade de la fièvre typhoïde l'avant-veille du départ, elle resta à Hampton-Lodge la soigner. L'enfant guérie, ma sœur me fit ses adieux.

« Il s'était bien écoulé six semaines sur ces adieux, quand je reçus une lettre incompréhensible

du comte Ferruchi. Il se plaignait du silence de sa femme, qui ne lui donnait pas de nouvelles de la convalescence de leur enfant, et informait Nélia qu'elle eût à le rejoindre à Saint-Petersbourg, l'ambassadeur ayant été envoyé en mission extraordinaire près Sa Majesté le Czar de toutes les Russies.

« J'écrivis au comte que ma sœur avait quitté Hampton-Lodge le cinq mai, qu'elle devait être présentement à Paris, qu'elle désirait revoir avant de se rendre à Naples; de l'avertir de là du nouveau tracé qu'elle aurait à imprimer à son itinéraire.

« Quinze jours plus tard, le comte me récrivit que la comtesse n'avait paru ni à Paris, ni à Naples, et me demandait le nom du vapeur sur lequel elle avait pris passage.

« Je lui répondis que je croyais me souvenir que c'était le Renaud, de Douvres, mais que je n'en étais pas certain, car Nélia parlait de s'embarquer à Jersey avec une lady qui allait à Paris par la voie de Bretagne.

« Il télégraphia dans les deux ports, les trois pays, et apprit le naufrage corps et biens du Renaud; ma sœur avait péri, ainsi que l'enfant. Le journal officiel confirma la catastrophe. Le temps voulu expiré, Nélia, déclarée morte, fut rayée de la liste des vivants, son décès régularisé, car on avait retrouvé des débris du Renaud, et au bureau de la marine les titres de ma sœur et de son amie, lady Luns, inscrits sur la liste des passagers de ce malheureux vapeur.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BRISSET.

Par jugement en date du 24 novembre 1884, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite de feu Brisset, ancien maître d'hôtel à Gennes.

Pour extrait :
(922) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le vendredi 5 décembre 1884, à 1 heure après midi
A Saumur, ancienne route de Tours,
Au domicile de M^{me} veuve GAURET.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, lampes, cache-pots, cadres ; Buffet en noyer, armoire en noyer, chaises, glace à cadre doré, pendule marbre noir, tables, table de nuit ; Bois de lit, couettes, matelas, traversins, oreillers, draps, nappes, serviettes, torchons et linge de ménage ; Bouteilles vides, différents outils de menuiserie et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(923) CH. MILLION.

A VENDRE

A L'AMIABLE
UNE MAISON
Au hameau de Riou, près Saumur,
Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

M. Henri LOWGAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWGAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

A VENDRE BEAU JARDIN

Maisonnette et onze ares
Enclos de murs,
Rue de l'Abattoir,
Dépendant de la succession de M. Noël GIRARD.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A CEDER UNE MAISON DE VINS

Eaux-de-vie, Liqueurs.
Dans le département de Maine-et-Loire
Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

A CEDER Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,
Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).
S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré
Qui paraît tous les Dimanches :
LE PARC-AUX-CERFS
Par CHARLES JOLIET.

LA MAIN-FERME

Grand Roman d'Aventures
Par Gustave AIMARD.

LA PUPILLE D'UN MARQUIS

Par Jules FLAMAND.
10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :
DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.
BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.
ON S'ABONNE : Au bureau de l'Écho Saumurois.

AVIS AUX DAMES DESSINS DE BRODERIE

La Maison DIENST et LATHOUD
99, rue du Bac, PARIS,
Ayant obtenu quatre Diplômes d'honneur, Médailles d'or, argent et bronze, tant aux Expositions de Paris qu'à celles de la province, pour ses Lettres, Monogrammes et Dessins de Broderie pour imprimer soi-même, se tient à la disposition du public avec un beau choix de chaque sorte, Quai de Limoges (dernier magasin de la Foire), depuis 10 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

A VENDRE UN PONEY

5 ans,
S'attelant et se montant bien.
S'adresser chez M. SAINTON-GUILLOU, quai de Limoges. (925)

A VENDRE UNE JUMENT

4 ans 1/2, demi sang, 1 mèt. 52.
S'adresser à M. PICHON, Levée-Neuve, près Saumur. (918)

A VENDRE DEUX GRANDS CARROSSIERS

Anglais, six ans.
S'adresser 40, rue de la Fidélité.

A VENDRE Voiture de voyageur de commerce

En très-bon état.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN PRESSOIR TROYEN

Tirant de 8 à 12 barriques.
S'adresser à M. Marie POIROU, à la Rochecoutant, commune de Tigné, par Vihiers. (877)

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.
S'adresser quai de Limoges, 57.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.
S'adresser au bureau du journal.

9, rue Courcouronne, 9,
A SAUMUR
M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.
Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

Cabinet d'Affaires DE M. G. DOUSSAIN

SYNDIC DE FAILLITES
10, rue des Basses-Portières, à Saumur.
Liquidations amiables et judiciaires ; Arbitrages et expertises de comptabilité ; Recouvrements et renseignements.

UN HOMME marié demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

Crédit à tout le Monde
PAR
L'ÉPARGNE POPULAIRE
Maison de Vente à Crédit par Abonnement
ADMINISTRATION ET MAGASINS
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS
SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

Glycérine Minéralisée
A. RIVAUD
Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.
Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.
Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.
Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.
Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^s de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78 25	79 17	Est	766 25	772 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	526	524
3 % amortissable	80 75	80 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513	513	Est	367 25	369
3 % (nouveau)			Midi	1172 50	1177 50	— 1865, 4 %	525	519	Midi	376	376 50
4 1/2 %	104	103 80	Nord	1665	1665	— 1869, 3 %	405	405	Nord	383	388
4 1/2 % (nouveau)	108 60	108 60	Orléans	1323 75	1321 50	— 1871, 3 %	396	396	Orléans	378	379 25
Obligations du Trésor	511 25	515	Ouest	827 50	837 50	— 1875, 4 %	511 50	510	Ouest	376	376 25
Banque de France	3140	3180	Compagnie parisienne du Gaz.	1525	1523 50	— 1876, 4 %	508 25	509	Paris-Lyon-Méditerranée	379	378
Société Générale	452 50	452 50	Canal de Suez	1903 75	1897 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	520	519	Paris-Bourbonnais	377 50	376 50
Comptoir d'escompte	955	955	C. gén. Transatlantique	495	498 75	Obligations communales 1879.	445	446	Canal de Suez	575	572
Crédit Lyonnais	520	520				Obligat. foncières 1879 3 %	444 75	445			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1307 50				Obligat. foncières 1883 3 %	359	360			
Crédit mobilier	250	250									

Ligne d'Orléans					Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR														
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir									
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.		Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay. (départ)	6 49	9 45	1 59	3 04	8 30	11 10						
9	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)		Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	"						
9	13	matin	omnibus-mixte.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 12	10 36	2 16	5 28	8 54	"						
1	25	soir			Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur. (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39						
3	32	soir	express.																					
7	15	soir	omnibus.																					
10	36	soir	(s'arrête à Angers).																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
8	21	matin	omnibus.		Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	5 10
9	37	matin	express.		Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 30	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08
13	48	matin	soir, omnibus-mixte.		Lernay	7 02	8 21	3 11	5 41	9 51	Lernay	6 07	9 18	2 3	4 37	8 24	Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56
4	44	soir			Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Arçay	7 50	2 52	9 18
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 49	3 30	10 28
10	24	soir															Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 21	11 7